

## BULLETIN D'ADHÉSION 2020

(Téléchargé sur site web)

NOM : Mme, Mlle, M.....

PRÉNOM : .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL: .....

E-MAIL :

Parrainé par : .....

**Cotisation annuelle 2020 : 86,00 €**

### PROFESSION - Salarié(e) du particulier employeur :

- Garde d'enfants
- Employé(e) familial(e)
- Assistant(e) de vie
- Autre, précisez : .....

### Je souhaite :

- adhérer** au syndicat FORCE OUVRIÈRE des salarié(e)s du particulier employeur
- renouveler mon adhésion**

Fait le ..... à .....

Signature

A réception du bulletin d'adhésion et du montant de la cotisation annuelle, la carte d'adhérent vous sera établie et adressée. Le règlement doit être libellé à l'ordre du Syndicat National FO des Emplois de la famille. Vous pouvez régler en plusieurs fois en indiquant les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques établis. Depuis 2013, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant des cotisations annuelles versées. Si vous êtes non imposable, vous recevrez désormais un chèque du Trésor Public. L'adhésion vous revient donc à de 2,45 € par mois, soit 29.24 €€ pour un an (86 € - 66% = 29.24 €). N'hésitez plus, adhérez à Force Ouvrière !

Vous êtes adhérent : Cinéma, parcs et loisirs, spectacles, vacances, courses, maison, mode.... Sur la Plateforme Avantages **profitez de réductions pouvant aller de 5 % à 50 %.**

<https://www.avantagespourtous.com/com/homepage>

Le bulletin est à retourner à : **FGTA-FO**

**Secteur Emplois de la famille  
15 avenue Victor Hugo 92170 Vanves**

N'oubliez pas, toute l'actualité de votre profession est sur : <https://www.facebook.com/syndicat.SPE.FO/>